

## **Collaboration, coopération, ouverture... Pensez aux tiers-lieux !**

*Près d'une soixantaine de tiers-lieux sont actuellement recensés en Région Normandie. Ils sont là pour nous rappeler combien des notions telles que la collaboration, la coopération, l'ouverture, la flexibilité et la liberté peuvent être accentués par une autre manière de concevoir l'espace de travail.*

Engouement de circonstance ou nouveaux bureaux du XXI<sup>e</sup> siècle ? Depuis quelques années, les tiers-lieux proposent une autre manière de travailler, plus en connexion avec les autres. Ceux-ci essaient en Normandie, ce qui tend bel et bien à prouver que nous sommes ici face à une évolution notable de notre rapport à l'autre dans le cadre du travail. Et pour cause : permettant de séparer la vie professionnelle de la vie personnelle, de sortir de l'isolement, de disposer de locaux et de services ainsi que de matériels performants, ces espaces offrent des solutions adaptées aux défis actuels.

Directeur Innovation et développement APM (Association pour le Progrès du Management) et chercheur associé à l'université de Paris Ouest Nanterre, Denis Cristol traite régulièrement de ce sujet. Pour lui, l'essor de ces nouveaux espaces constitue un [vecteur de la transformation du rapport au savoir](#). Les tiers-lieux induisent des notions aussi multiples que la collaboration, la coopération, la flexibilité et l'ouverture, autant de notions en prise directe avec celle de l'innovation.

Une idée amplement partagée par Samuëlle Dilé, experte en pédagogie multimodale et en sciences cognitives. « *Ces lieux sont là pour nous rappeler – et nous démontrer – combien l'environnement dans lequel nous évoluons jouent un rôle actif dans notre créativité et notre capacité à entrer en synergie* », indique-t-elle. « *On croit souvent que ces lieux, parce qu'ils sont informels, sont ceux dans lesquels il ne se passe rien. Au contraire ! Les liens qui s'y nouent sont essentiels, moins formels, moins contraints, et à ce titre plus engageants en termes de liberté. Pour peu que l'on y trouve un baby-foot ou un trampoline, ils permettent au corps de se libérer de certaines tensions, et ainsi de remobiliser l'énergie de l'organisme en plaçant de côté la charge cognitive.* »

Une raison suffisante pour fréquenter les tiers-lieux qui, soutenus par la Région Normandie, maillent actuellement notre territoire.

Vous êtes intéressé ? Rendez-vous [ici](#).